



TRAVAUX RUES ADOLPHE MILLE ET DELESSEUX

Quoi ?

Création d'un ralentisseur et sécurisation des passages piétons

Où ?

Au niveau des n°s 2 et 10 de la rue Adolphe Mille et du n° 21 de la rue Delesseux

Quand ?

Du 23 février au 6 mars 2026

Comment ?

- ▲ Reprise de la couche superficielle de la chaussée
- ▲ Création de 6 ralentisseurs
- ▲ Création d'un passage piéton avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- ▲ Création d'une zone vélo et d'une zone moto
- ▲ Mise en œuvre du nouveau marquage au sol

Les impacts :

Du 23 février au 6 mars 2026 :

- ▲ Neutralisation de 3 places de stationnement au n° 1 de la rue Adolphe Mille
- ▲ Neutralisation de 3 places de stationnement au n° 2 de la rue Adolphe Mille
- ▲ Maintien de la circulation, du cheminement des piétons et des cyclistes

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – NORD EST
39, QUAI DE SEINE, PARIS 19^e
TÉL. 01 53 38 69 00

ENTREPRISES
FAYOLLE / SIGNATURE

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL

